

Selafa Cabinet CASSEL, représentée par **Maître Hervé CASSEL**, Avocat au Barreau de PARIS
demeurant 84 rue d'Amsterdam, 75009 PARIS, **Tél. : 01 44 70 60 19** et **www.cabinetcassel.com**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières », au Tribunal Judiciaire de PARIS
Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème}, en **UN SEUL LOT**
au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 20 JUIN 2024 à 14 Heures

Dans un ensemble immobilier sis **à PARIS 19^{ème}**

121 à 125 rue Manin et 1 rue Goubet,

Cadastré section CW n° 14 pour une contenance de 16 ares 90 centiares.

Et plus précisément, **121 rue Manin**

LOT N° 252 de l'E.D.D. : Dans le 1^{er} bâtiment, au 4^{ème} étage, en sortant l'ascenseur, à droite,

couloir à droite, 3^{ème} porte à gauche, **UN STUDIO**, de **24,10 m²** comprenant une entrée,
une pièce principale avec coin-cuisine et une salle d'eau avec w.-c.

Ce lot est indissolublement lié à la cave formant le lot numéro 145.

LOT N° 145 de l'E.D.D. : Au 2^{ème} sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 145 du plan.

Ce lot est indissolublement lié à l'appartement formant le lot numéro 252.

LOT N° 82 de l'E.D.D. : Au 1^{er} sous-sol, **UN EMPLACEMENT DE PARKING** portant le numéro 82.

► **Les lieux sont inoccupés**

Cette vente a lieu **à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 121 rue Manin, 75019 PARIS**, représenté par son Syndic le Cabinet LOISELET PERE FILS ET F. DAIGREMONT (Agence PARIS 13, 24-26 rue des Cordelières à PARIS 13^{ème}), SA au capital de 3.000.000 euros et immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 542 061 015, dont le siège social est 67 route de la Reine à BOULOGNE (Hauts-de-Seine), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat la Selafa Cabinet CASSEL représentée par Maître Hervé CASSEL, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 40.000 Euros (Quarante mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de PARIS.
Fait et rédigé à PARIS, le 02 mai 2024. Signé : Selafa Cabinet CASSEL représentée par Maître Hervé CASSEL

S'adresser pour tous renseignements :

- A la **Selafa Cabinet CASSEL** représentée par **Maître Hervé CASSEL**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 84 rue d'Amsterdam, 75009 PARIS, **Tél : 01 44 70 60 19** et **www.cabinetcassel.com**
- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où le cahier des conditions de vente est déposé sous la Référence Greffe 24/00016.

Sur les lieux pour visiter le MARDI 11 JUIN 2024 de 15h à 16h.